

Le 15 décembre 2023

**FORMATION SPÉCIALISÉE EN MATIÈRE DE SANTÉ,  
DE SÉCURITÉ ET DE CONDITIONS DE TRAVAIL  
du Ministère de l'Intérieur**



## DÉCLARATION PRÉALABLE

*Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de l'Intérieur,  
Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration,  
Mesdames et Messieurs les représentants du personnel,  
Cher(e)s collègues,*

**FSMI**

**FORCE OUVRIÈRE**

**Fédération de Syndicats du Ministère de l'Intérieur**

*Après un report dont chacun sera à même d'analyser et d'en comprendre les raisons, nous nous retrouvons probablement dans cette instance pour la dernière fois de l'année, dans un contexte post-réformes et de traitements d'évènements importants.*

*En 2024, d'autres grands évènements engageront notre pays et, de fait, les personnels du Ministère de l'Intérieur.*

*Afin d'appréhender au mieux les futurs enjeux de 2024, n'est-il pas temps de faire des retours d'expériences de tous les périmètres du Ministère, sur les évènements de cette année 2023 ?*

*Les réformes des structures préfectorales, des SGCD, des DDI entraînent un mal-être croissant des personnels.*

*Le fonctionnement des SGAMI, sous votre autorité M. le secrétaire général, ne permet plus le service minimum que l'ensemble des services en attendait.*

*Aucun groupe de travail de nos instances ne se penche sur les conditions de travail des personnels dans ces structures qui, par répercussion entraînent l'insatisfaction des personnels dont ils devraient s'occuper.*

*Nous nous retrouvons alors dans un mécontentement général qui ne peut qu'affaiblir le service.*

*Je prendrai comme exemple les « guichets uniques » de nos SGAMI qui dysfonctionnent, ou les différentes structures des SGCD ou DDI qui sont un agglomérat incompréhensible pour la plupart des fonctionnaires.*

*La réforme des services du permis de conduire, avec une externalisation de certaines fonctions ne doit elle pas être revisitée à l'aune des évènements de cette année.*

*Les conditions de travail, de santé et de sécurité ne doivent-elles pas être réétudiées ?*



**FSMI**

**FORCE OUVRIÈRE**

**Fédération de Syndicats du Ministère de l'Intérieur**

*Enfin, le traitement des événements de 2023 ne doit-il pas être scruté par notre instance afin que ces conditions de travail soient le principal prisme dans l'appréhension de la santé et la sécurité de nos collègues l'année prochaine (80ème anniversaire du débarquement, tour de France de la flamme olympique, Tour de France cycliste, JO et JO paralympiques...)?*

*Une meilleure prise en compte de ces facteurs assurera aux agents moins de fatigue et certainement moins de stress.*

*Cette instance ne doit-elle pas être la garante d'une meilleure appréhension de ces facteurs afin de ne pas en reproduire les méfaits ?*

*La formation spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de travail ne doit pas être pour le ministère une « coquille vide », n'étant là que pour cocher des cases obligatoires vis-à-vis de la loi.*

*Lors de l'examen des points à l'ordre du jour, nous n'hésiterons pas à vous interpellier sur :*

- ➔ *La mise en place d'un réel maillage de médecins du travail, d'inspecteurs en santé sécurité au travail en nombre conséquent ;*
- ➔ *L'effectivité de la formation et de la protection NRBC des fonctionnaires qui pourraient y être confrontés à ces risques ;*
- ➔ *Le plan de Prévention des Risques Routiers, les horaires de travail et les congés annuels afin d'atténuer la fatigue de tous les fonctionnaires de tous les périmètres, lors des événements à venir ;*
- ➔ *Le suivi du plan sur la Biodiversité, que vous nous avez présenté ici même, afin d'améliorer le cadre de vie et les conditions de travail de nos collègues ;*
- ➔ *Le management adapté envers les agents afin d'accompagner les réformes doublées des grands événements ;*
- ➔ *Des Assistants et Conseillers de prévention en nombre insuffisant.*



**FORCE OUVRIÈRE**

**Fédération de Syndicats du Ministère de l'Intérieur**

*Les collègues de terrain ne doivent pas être « les cobayes » de tous ces changements et événements.*

*C'est à vos services d'anticiper les problèmes, dans le dialogue social, avec les organisations syndicales, au travers des instances dédiées.*

*C'est pour cela que nous réitérons notre demande, déjà formulée lors de précédentes Formations Spécialisés, de la création d'un groupe de travail en son sein afin de pouvoir éclairer la réalité d'aujourd'hui et préparer l'avenir.*

*Pour que les événements de 2024 se déroulent correctement, les agents des différents périmètres doivent être respectés et entendus dans l'adéquation qu'il y aura entre leurs conditions de travail, de congés et leur vie privée.*

*La FSMI-FO maintient sa volonté d'un dialogue social soutenu, dans un cadre institutionnel, telle que cette instance.*

*La FSMI-FO demande l'annexion de cette déclaration au procès-verbal de ce comité.*

## La délégation FSMI-FO



# FSMI

## FORCE OUVRIÈRE

Fédération de Syndicats du Ministère de l'Intérieur